

Réf: Dossier 273649

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FATALA D'IVOIRE SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN, Lot 204, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2023 , et enregistrés au CEPICI le 07/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FATALA D'IVOIRE SARL »

- Objet :
- Commerce général
 - Transport des marchandises
 - Import-Export
 - Transport des produits chimiques
 - Transport des matériels d'emballage
 - Transport des matériels chimiques industriels
 - Achat-Ventes de diverses marchandises
 - Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou ie développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, Lot 204, Ilot 21

Dirigeant(s) M HAO LUSHU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07193 du 20/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89207/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

